

ROYAL DEUX - PONTS / 99^e et 299^e RI

AMICALE



BULLETIN N° 113 – MARS 2014

I - LE MOT DU PRÉSIDENT

J'avais juré, promis et pourtant c'est avec deux mois de retard que je vous adresse ce bulletin ! J'avais prévu de vous présenter à cette occasion mes voeux pour l'année nouvelle. C'est donc raté ! Mais rien ne m'interdit de vous souhaiter plein de bonnes choses !

L'année 2014, celle du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, aussi appelé La Grande Guerre ou encore la Guerre du Droit, sera marquante pour nous car, faut-il le rappeler, nos deux régiments "y étaient". Ils ont d'ailleurs payé un très lourd tribut dès les premières semaines de cette guerre qui devait se terminer à Noël ... Vous découvrirez à l'intérieur de ce bulletin quels sont nos premiers projets. Bonne lecture à tous.

II - Lundi 9 SEPTEMBRE 2013

Neuf, neuf ! L'occasion était belle de profiter de cette coïncidence du calendrier pour organiser ce soir-là notre conseil d'administration mensuel. Le 9 septembre reste en effet pour tous les anciens du 99^e RI une date marquante que nous avons fêtée comme il se doit au restaurant Elie Henry avec un couscous royal (Deux-Ponts) digne de la Mamounia ! Et comme les fêtes ça se partage, nous avons "ouvert" notre réunion. C'est ainsi que nous avons eu la joie d'accueillir M. et Mme Baghdassarian (musique), Jean-François et Irène Deregnacourt, Mme Pouillart, Loïk Viaouët et Gabriel Esnault (deux anciens chefs de corps du 299^e RI), Eliane Moussard, Nicole Mudler et Jean-Marc Dumazet, dernière recrue en date.

Soirée à peine épicée tant l'harissa était adaptée à nos papilles, mais chaleureuse en diable et à l'origine d'une autre externalisation de notre conseil d'administration ! Voir plus loin.

III - LA MUSIQUE des ANCIENS et AMIS du 9-9 à l'HONNEUR

La musique des anciens et amis du 9-9 a eu le privilège d'animer musicalement la cérémonie d'inauguration du nouveau parc Blandan réalisé sur l'emplacement de l'ancienne emprise militaire "Fort Lamothe/ Sergent Blandan" dans le 7^e arrondissement de Lyon. Le soleil et la foule étaient au rendez-vous. C'est ainsi que 46 musiciens, dont beaucoup avaient cantonné dans cette caserne il y a 50 ans, ont pu donner une aubade avant l'inauguration officielle. M. Gérard Collomb, sénateur maire de Lyon qui présidait la cérémonie n'a pas manqué dans son allocution de féliciter tous les musiciens pour leur participation à l'événement. Belle ambiance qui s'est encore renforcée au cours du vin d'honneur servi face aux anciennes douves du fort !

IV - FORUM des ASSOCIATIONS de LYON 7e

L'amicale a participé pour la première fois au forum des associations organisé par la mairie du 7^e arrondissement de Lyon dans le tout nouveau parc Blandan inauguré l'avant-veille. Associé pour la circonstance au musée d'histoire militaire de Lyon, l'amicale avait présenté quatre panneaux d'information : l'historique du 9-9, l'historique du 2-9-9, le lien entre le 9-9 et le fort Lamothe, les activités de l'Amicale sans oublier la photo du drapeau du 2-9-9 au sommet du Mont-Blanc.

Le musée de son côté présentait trois panneaux (les casernes de la Part-Dieu, les ponts qui ont sauté à Lyon le 2 septembre 1944, la révolte des canuts), trois mannequins (un Saint-Cyrien, le Poilu du 99^e RI et une infirmière) et deux armes emblématiques, le FM 24/29 et le PM Thompson M 21 (celui au chargeur en forme de camembert très prisé par Al Capone). Cette exposition a connu un gros succès avec plus de 300 contacts et ... quelques livres vendus au profit de l'Amicale.

Jean-Jacques Riou et Christian Lafaye, qui n'a pas hésité à envoyer un coup de trompe de chasse à l'arrivée du sénateur maire de Lyon, ont contribué à la réussite de cette journée.

A l'année prochaine !

III - CÉRÉMONIE DU SOUVENIR 23 novembre 2013

Malgré une météo hivernale, la cérémonie en hommage aux morts pour la France des 99e et 299e R.I. s'est déroulée comme chaque année dans les jardins de l'hôtel de la Chapelle. La musique des anciens et amis du 9-9 était fidèle à ce rendez-vous de mémoire.

La cérémonie, présentée par Jacques Falda, vice-président de l'Amicale, était articulée de la façon suivante :

- arrivée des autorités
- arrivée commentée des drapeaux de l'Amicale
- allocution du président de l'Amicale suivie de celle du maire de Sathonay-Camp
- dépôt de gerbe et salut aux porte-drapeaux
- aubade musicale.

A noter que la hampe du drapeau colonel du Royal Deux-Ponts, porté par Jean-Luc Peillon en tenue de 1780, est maintenant prolongée par une nouvelle pique taillée en fleur de lys dans un bloc de laiton. Ce remarquable travail a été réalisé par Franck Fournier, un ferronnier d'art de Poligny dans le Jura. Deux exemplaires ont été forgés à partir d'un modèle unique détenu par le musée de l'Armée aux Invalides, l'un pour le drapeau colonel, l'autre pour le drapeau d'ordonnance porté ce jour-là par Jean-Jacques Riou.

L'emblème du 1er bataillon du 99e régiment de ligne était, lui, porté par Dominique Viguier, celui du 2e bataillon par Jean-Michel Roi et le drapeau de la 99e demi-brigade de bataille par Gérald Perrin. Quant au drapeau de l'Amicale, il était déployé par Hubert Moussard, le porte-drapeau en titre, escorté de Christophe Fombaron, un reconstituteur historique proche de l'Amicale en tenue bleu horizon 1915.

Un grand merci à Jean-Luc Peillon en tenue de Royal Deux-Ponts; merci aussi à tous les autres porte-drapeaux de l'Amicale sans qui la cérémonie n'aurait pas le panache qu'on lui reconnaît.

Allocution du président de l'Amicale

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Le colonel Jacques Falda vient d'évoquer le déroulement de la cérémonie d'aujourd'hui. C'est la 16e organisée à Sathonay-Camp avec le soutien marqué de M. Pierre Abadie, maire de la ville, toujours présent à ce rendez-vous annuel, quelle que soit la météo, bien frisquette ce matin. M le maire, l'amicale vous exprime toute sa satisfaction et tient à vous adresser, ainsi qu'à vos services, un grand merci. Aujourd'hui nous font l'honneur d'être avec nous :

- *le lieutenant-colonel Gérardin, ancien du 99e R.I., représentant le général de corps d'armée de Braquillanges, gouverneur militaire de Lyon,*
- *le colonel Gallo, officier adjoint à la police judiciaire zonal, représentant le général de corps d'armée Ridao, commandant la gendarmerie de Rhône-Alpes,*
- *Mesdames et Messieurs les élus de Sathonay-Camp, et en particulier Mme Brigitte Boudon adjointe à la vie associative et à la communication, membre de l'Amicale, et M. Raymond Duda, adjoint à la culture,.*
- *Mesdames et Messieurs les présidents et délégués d'associations à caractère patriotique, nombreux à partager avec nous cette cérémonie d'hommage. Je ne vais pas tous les citer, qu'ils me pardonnent, mais permettez-moi de saluer plus particulièrement*

** Mme Yvette Becouze, déléguée du Souvenir Français pour le Rhône*

** M. Pierre Léger, président des Médailleurs militaires du Rhône*

** M. Armand Wallerich, président de l'association des combattants de l'Union française (ACUF Lyon)*

** M. Georges Champagne, représentant l'union des artilleurs du Lyonnais. Je vous rappelle à ce sujet que l'artillerie fut très présente à Sathonay de 1853 à 1942, dont le 405e régiment d'artillerie de défense contre avion de 1919 à 1940.*

Je tiens à souligner la présence du nouveau directeur des services de la mairie de Sathonay-Camp M. Thibaut Juncker à qui je souhaite la bienvenue parmi nous, et celle d'un ancien du 9-9 qui a fait son service ici en 1988, Laurent Lacorne, récemment nommé directeur de l'école primaire Charles de Foucault à Lyon 3e. Merci Laurent.

Je salue et remercie les sapeurs pompiers volontaires, les porte-drapeaux et bien sûr la musique des anciens et amis du 9-9, dont c'est la huitième participation sous la baguette de Roland Grévoz et Christian Broutin. Vous pourrez apprécier leur talent cet après-midi à 17 heures, bien au chaud dans la salle des fêtes à l'occasion du 51e anniversaire de la dernière prestation de la musique du 9-9 ici à Sathonay-Camp.

Je n'oublie pas les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale membres de notre Amicale qui se font un devoir d'être là : Raymond Mary 95 ans, ancien de 39-40 et René Oudoul ancien des maquis de l'Ain et du Haut-Jura 1944-1945. Jean Cottarel qui vient de passer le cap des 97 ans aurait bien aimé être des nôtres, ainsi que Maurice Passemard notre dessinateur, peintre et poète émérite, et Henri Corretel Saint-Cyrien de la promotion Victoire 1945. Je sais qu'ils sont parmi nous par la pensée.

J'associe bien sûr à cet hommage tous les anciens combattants d'Indochine, d'Algérie et autres opérations extérieures venus partager fraternellement ce moment de mémoire, sans oublier les membres de notre Amicale, en particulier Robert Gindre venu spécialement de Paris pour la circonstance. Merci enfin à tous les amis et sympathisants d'être avec nous aujourd'hui.

En mai dernier, nous étions plus de 50 au Chemin des Dames, haut-lieu de la Première Guerre mondiale, à honorer la mémoire des Poilus du 99e RI morts pour la France en avril et en octobre 1917 ainsi que celle des alpins du 99e RIA morts au champ d'honneur sur ce même Chemin des Dames en mai - juin 1940. L'uniforme des Poilus était en tous points identique à celui que porte Christophe Fombaron, ici présent. Près d'un siècle plus tard, je peux vous assurer que la tenue bleu horizon est encore prégnante partout sur ce Chemin des Dames, de La Malmaison jusqu'à Craonne. Le patriotisme de ces Poilus, tant de fois glorifié, s'est pourtant dilué dans la tourmente des deux guerres mondiales. Nous pouvons le constater tous les jours. Bien des questions vont donc se poser à l'approche du centenaire de la Grande Guerre. Comment seront traités médiatiquement les 11 Novembre 1914, 15, 16, 17 et 18 ? Le manque de culture historique chez les plus jeunes d'entre nous est la porte ouverte à toutes les interprétations, à toutes les dérives ou encore à l'oubli.

Notre rôle, notre mission est de veiller à ce que les morts pour la France des deux régiments, ils sont plus de 4200, ne soient pas tombés au champ d'honneur pour rien, ne soient pas oubliés. C'est notre héritage, le but de notre amicale depuis 1920. Ce patrimoine qui nous est commun a construit notre histoire. Notre chance d'avenir est d'avoir ces repères pour mieux affronter les périls du futur. Votre présence nous conforte dans notre action. Merci à tous.

Allocution de M. Pierre Abadie, dépôt de gerbe, salut aux porte-drapeaux. La cérémonie est terminée, place aux musiciens. Compte tenu de la température, l'aubade se limitera à trois morceaux : "Les dragons de Noailles" interprété pour la première fois, "La galette" (Saint-Cyr) et la "Madelon". Applaudissements chaleureux.

Parmi les têtes connues de l'Amicale, citons "en vrac", outre les personnes déjà mentionnées : Jean-Claude Finand et Mme, Yves Fernandez, Jean-Claude Hermann, Mme Moussard, Mme Escoffier, Mme Oudoul, Mme Pouillart, Christian et Line Cuvelot, Mme Mary, Daniel Méjean, Alain Verrière, Roland Honnay, Mme Perrin, André Loiseau, sans compter ceux que j'ai oubliés ...

Un peu plus tard, regroupement à la salle des fêtes pour le vin d'honneur offert par la ville de Sathonay-Camp. Ça réchauffe ...

13 heures : le mess de la gendarmerie nous attend pour un repas plateau de qualité. Nous étions 105 ! Record battu !

17 heures : c'est l'heure du concert donné dans la salle des fêtes par l'orchestre d'harmonie des anciens et amis de l'Amicale, 51 ans après le dernier concert dirigé par le capitaine Dalenne dans la même salle. 120 spectateurs ont assisté à cette prestation musicale exceptionnelle très éclectique. Jugez-en : *Consuelo Ciscar, Oregon, Amazing grace, Highland cathedral, Marche consulaire à Marengo, Overture jubiloso, Moment for Morricone, Marche florentine, Dances with wolves et Marche lorraine* Les photos plus que des mots vous donneront une idée de l'événement. Merci à nos deux chefs de musique Christian Broutin et Roland Grevoz qui ont su, avec aussi peu de répétitions, sublimer les prestations de chacun. Merci aussi à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de l'opération. Vive la musique !

IV - CONSEIL D'ADMINISTRATION du samedi 14 DÉCEMBRE 2013

Encore un C.A. exceptionnel puisque délocalisé et "ouvert" !

En effet, à l'invitation d'un nouveau membre de l'amicale, Jean-Marc Dumazet (99e R.I. classe 1980 - 4e compagnie capitaine Lemarchand), nous avons associé les travaux du conseil d'administration avec une séance de dégustation de vins des Côtes du Rhône chez les parents de Jean-Marc qui possèdent un domaine à Limony (Ardèche).

Nous étions donc 16 à nous retrouver au domaine situé en bordure de l'ex RN 86 : Jacques et Cécile Falda, Christian et Line Cuvelot, Hubert et Eliane Moussard, Jean-Jacques Riou, Daniel Méjean, Jean-Claude Finand, Yves Fernandez, Gabriel Esnault, Jean-Claude Hermann et son beau-frère, André et Nicole Mudler et Michel Lombard, le dernier adhérent en date.

Après un conseil studieux centré sur le debriefing de la journée du Souvenir à Sathonay-Camp et la présentation du projet de Sainte-Colombe (reconstitution de la mobilisation du 299e RI le 7 août 1914) prévu le dimanche 28 septembre 2014, nous nous sommes laissés guider par M. Dumazet père pour une dégustation "d'anthologie". Jugez-en : ouverture des papilles avec un vin blanc de pays des collines rhodaniennes Viognier 2009, celui-là même que nous avons dégusté à la ferme de la Royère au Chemin des Dames en mai dernier, suivi d'un superbe

Condrieu 2010. Quelques rondelles de saucisson plus loin, nous passions au rouge pour déguster dans l'ordre : Saint-Joseph 2011, Cornas 2009 et Côtes Rôties 2010. Excusez du peu. Les crachoirs étaient là pour rester dans la modération, bien respectée par tous. Chacun a pu ensuite passer commande au gré de ses goûts avant de prendre la direction de la "Table de Seb" restaurant situé à Arcoules, un km au nord du village pour un copieux déjeuner de cohésion.

Puis retour au domaine pour prendre livraison de nos cartons.

Un grand merci à Jean-Marc pour nous avoir ouvert les portes du domaine. Cela valait bien le détour, pour utiliser une formule classique du guide "Michelin" !

PS : pour information, tous les participants sont bien rentrés chez eux sans encombre

V - LE CENTENAIRE DU DÉBUT DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

1914 - 2014 : avant que la Mémoire de la Grande Guerre ne devienne un sujet réservé aux historiens, qu'ils soient professionnels ou amateurs, ce qui sera probablement le cas à partir de 2020, profitons pleinement de ces cinq années pour évoquer les événements vécus par nos deux régiments, acteurs de ce conflit inhumain. L'amicale a le devoir de s'impliquer dans cet hommage national qui se fait jour un peu partout en France. A ce jour, voici ce que nous avons déjà prévu :

- la reconstitution de la journée de départ du 299e R.I. ;

- la participation d'une mini délégation de l'Amicale aux cérémonies de commémoration des combats du 99e RI à Herleville, petite commune de la Somme où sont tombés de nombreux soldats du 99e en septembre 1914;

et bien sûr la traditionnelle cérémonie du Souvenir de Sathonay-Camp dont le thème sera de rendre hommage aux morts pour la France des deux régiments d'août à décembre 1914;

De plus, en ma qualité de secrétaire général du musée d'histoire militaire de Lyon et de sa région, je puis vous assurer que nos deux régiments seront bien présents dans la salle 14 -18 du nouveau musée (un grand panneau explicatif pour chaque régiment + un mannequin d'un lieutenant du 99e RI.) Je rappelle à cette occasion que Jean-Claude Finand et Roland Honnay contribuent tous les deux à la bonne marche du musée.

Enfin, par le biais de divers sites Internet, je suis de plus en plus sollicité pour répondre à de nombreuses questions formulées soit par des particuliers, soit par des associations ou par des écoles concernant les deux régiments.

Reconstitution à Sainte-Colombe de la journée de départ du 299e R.I. (vendredi 7 août 1914)

Ce projet a été présenté au maire de Sainte-Colombe dès l'automne 2011. Ayant reçu un accueil favorable, il a fait l'objet de plusieurs rencontres, la dernière le 6 décembre 2013. En parallèle, il a été présenté à l'association des amis de Vienne qui nous a promis de contribuer à l'événement. En voici le scénario :

- samedi soir 27 septembre 2014 : organisation d'un bivouac par l'association "Mémoire de Poilus" basée dans le Vaucluse avec une roulante en fonctionnement - 15 participants environ en tenue 1914

- dimanche matin sur la place Aristide Briand, sur les lieux mêmes de la prise d'armes du 7 août avant de prendre à pied la direction de la gare de Vienne :

- * arrivée de deux autres associations de reconstitution historique, "la Mémoire vivante de la Grande Guerre" basée en Haute Savoie et "Tempête sur les Alpes" basée en Savoie.
- * exposition de matériels et véhicules d'époque : mitrailleuses, un canon de 75 mm, une automitrailleuse, une ambulance et peut-être un camion Berliet.
- * simulacre de passage des mobilisés de l'état de civil à celui de militaire
- * cérémonie de dépôt de gerbe au monument aux morts qui se trouve à une extrémité de la place avec aubade musicale donnée par la musique des anciens et amis du 9-9
- * inauguration d'une exposition temporaire dans la Verrière des Cordeliers, bâtiment municipal à usage associatif
- * verre de l'amitié et déjeuner à la Verrière des Cordeliers



La musique à sergent Blandan 51 ans après !



Le public est là !



Félicitations aux deux chefs



Le stand commun Amicale Musée



Christian Lafaye à la trompe d'accueil



La salle de répétition des musiciens



Les autorités



Jean-Marc Peillon



Jean-Jacques Riou



Dominique Vigui er



Jean-Michel Roi



G erald Perrin



Hubert Moussard et Christophe Fombaron



Vue partielle 1



Vue partielle 2



La musique et les deux chefs



Les tambours



Le salut aux porte-drapeaux



Emblèmes et monument



On a faim !



On attend !



Ca va mieux



Le concert à la salle des fêtes



L'orchestre en action



Christian Broutin



Christian Grevoz



C'est fini



Applaudissements



M. Dumazet père



Au centre Jean-Jacques Dumazet



Capitaine Escandell



Inauguration de la salle Jacques Exposito

- dimanche après-midi, toujours sur la place :

* prise d'armes avec l'ensemble des figurants et la musique

* défilé en ville jusqu'à la passerelle qui permet de traverser le Rhône. Dislocation à l'issue.

Important : pour donner une tonalité "1914" il est souhaité que le public soit habillé en tenue d'époque. Un scoop : c'est Christian Lafaye qui jouera le rôle du chef de corps du 299^e R.I., le colonel Petitjean.

Ce projet, s'il est accepté par la municipalité élue ce mois, fera l'objet d'une demande de labelisation auprès de la préfecture du Rhône. Bien entendu, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Une circulaire sera diffusée en juillet pour les modalités de participation (horaires, parkings, repas, etc.). D'autre part un plan de communication sera élaboré avec la ville de Sainte-Colombe dont des affiches réalisées à partir d'une maquette de notre ami Maurice Passemard, l'auteur de Haute Lutte.

Voilà ! C'est un projet important mais réalisable car nous bénéficions de l'unité de lieu et de temps. Nous comptons donc bien sur la **mobilisation** de tous.

Cérémonie dans la Somme

Voici la copie de la lettre qui m'a été adressée le 13 février dernier par M. David Noclercq

Je vous écris en ma qualité de conseiller municipal d'Herleville, commune située dans le département de la Somme.

Notre village a été le théâtre d'importants combats en septembre 1914 lors de la "Course à la mer" qui a vu s'affronter les armées françaises et allemandes sur une ligne de front courant jusqu'à la mer du Nord. Le 99^e régiment d'infanterie, entre autres, a pris une part significative à ces combats et nombre de ses officiers, sous-officiers et soldats ont perdu la vie ou ont été blessés au cours de ces affrontements.

Dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale, le conseil municipal a souhaité commémorer ces combats de septembre 1914 et rendre hommage aux soldats tombés sur le sol de notre commune et, plus particulièrement, aux soldats du 99^e R.I..

Il a ainsi été décidé d'organiser une cérémonie officielle qui aura lieu le samedi 27 septembre 2014. Cette cérémonie devrait débiter par une messe célébrée dans l'église du village à la mémoire des soldats et de leurs familles et être suivie de l'inauguration d'une plaque commémorative devant le monument aux morts, d'une exposition dans la salle de la mairie et, enfin, d'un vin d'honneur.

Il nous semble important d'associer votre association à cette cérémonie du Souvenir et de vous inviter à la représenter lors des manifestations organisées en septembre prochain. Je me tiens à votre disposition pour vous communiquer tout élément que vous souhaiteriez obtenir concernant la commémoration des combats de septembre 1914 et, dans le cas où vous répondriez affirmativement à notre invitation, pour discuter avec vous de l'organisation de votre venue.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre démarche et vous prie, Cher Monsieur, de bien vouloir croire à l'expression de ma sincère considération.

Le report de cette date n'a pas été possible. L'amicale sera pourtant bien présente par le biais du général Jean-Claude Delabit, ancien chef de corps du 99^e (1982-1984) et fidèle membre de notre association, qui a d'ores et déjà accepté de représenter l'Amicale à cette occasion. Il est évident que si d'autres membres de l'Amicale, je pense à ceux qui habitent en région parisienne, souhaitaient y participer, il suffira de m'en informer.

Cérémonie du Souvenir à Sathonay-Camp

La date sera fixée après les élections municipales, un samedi d'octobre ou de novembre. La cérémonie sera caractérisée par sa dominante 14-18, avec si possible la participation d'une association de reconstitution historique.

VI - SITUATION DES DEUX REGIMENTS AU PRINTEMPS 1914

Un peu d'histoire

Votée le 7 août 1913, la loi Barthou, du nom du président du Conseil de l'époque (= Premier ministre aujourd'hui), fait passer la durée du service militaire de 2 à 3 ans. Au terme de cette période, le soldat passe dans la réserve et ce pour onze ans. A l'issue, il passe dans la territoriale pour 7 ans, puis dans la réserve de la territoriale pour encore 7 ans. Un jeune de 20 ans est donc susceptible d'être rappelé théoriquement jusqu'à l'âge de 48 ans.

Avec l'application de cette loi, la France dispose dès janvier 1914 d'une armée de près de 750 000 hommes en métropole, prête à être mobilisée selon le plan XVII, celui qui sera mis en oeuvre le 2 août 1914. Qu'en est-il de nos deux régiments au printemps 1914 ?

Le 99e régiment d'infanterie

Régiment d'active, le 99e R.I. comprend un état-major, une compagnie hors rang (C.H.R.) et trois bataillons pour un total d'environ 3 300 hommes. Il est commandé par le lieutenant-colonel Martinet.

L'état-major, la C.H.R. et les 1er et 3e bataillons sont cantonnés au fort Lamothe (devenu Sergent Blandan en 1942)., Le 2e bataillon stationne à Vienne, caserne Rambaud. Le 1er bataillon est sous les ordres du commandant Gaulier, le 2e bataillon commandant Arbey et le 3e commandant Soubeyrand.

Chaque bataillon comprend 4 compagnies de combat et 1 compagnie de mitrailleuses, soit environ 1 000 hommes.

Le 299e régiment d'infanterie

La loi du 24 juillet 1873 définit l'organisation territoriale de l'armée en découpant la France en 18 régions de corps d'armée. A partir de 1892, chaque subdivision met sur pied des corps de réserve qui prennent une existence réelle dès le temps de paix et qui portent le numéro du corps actif dont ils émanent, mais augmenté de 200. C'est la réserve de l'armée d'active. Elle est composée d'hommes retournés à la vie civile mais qui doivent participer à deux périodes d'exercices par an. En cas de mobilisation, ils rejoignent l'unité désignée par leur livret individuel : ils complètent alors les unités d'active, ou forment des régiments dits "de réserve" ou encore restent au dépôt pour être envoyés en renfort ultérieurement pour remplacer les pertes au combat.

C'est ainsi que le 99e RI a donné naissance au 299e R.I. Mais à quelle date ? La première indication écrite dont nous avons la copie date du **2 octobre 1897** dans les termes suivants : "Un détachement du 99e régiment d'infanterie à l'effectif de 5 officiers, 8 sous-officiers et 5 soldats est parti de Lyon le 28 octobre 1897 par les voies ferrées se rendant à Bourgoin (convocation du 299e de réserve)".

Le 5 octobre suivant, le journal de marche et des opérations (JMO) fait état de l'information suivante : "Le 299e est constitué ainsi que les 3 compagnies de dépôt conformément à la loi de juillet 1893 et à la circulaire ministérielle du 10 février 1894. Il se compose des réservistes des classes 1886, 1887, 1890 et 1891 affectés au régiment de réserve et aux 28e, 29e et 30e compagnies du dépôt commun. Les vacances d'officiers de réserve sont remplies par des officiers du régiment subdivisionnaire ainsi que par 11 officiers territoriaux.

M. le lieutenant-colonel Dutillet prend le commandement du 299e régiment de réserve. Des instructions spéciales donnent les détails d'organisation de ce régiment". A la date du 25 octobre, le JMO mentionne : "Le 299e régiment d'infanterie de réserve à l'effectif de 48 officiers, 70 sous-officiers, 1184 caporaux et soldats, 34 chevaux et mulets quitte Bourgoin pour exécuter des manoeuvres de trois jours". Si le régiment a bien été créé en 1897, ce n'est que le 3 août 1914 qu'il sera mis sur pied de guerre. Nous en reparlerons dans le prochain

VI - LA VIE DE L'AMICALE

Décès

- Le colonel (er) Charles Sotta ancien chef de corps du 99e B.I.A. (1964 - 1966), décédé dans sa 94e année. Ses obsèques ont eu lieu le 30 janvier 2014 en présence de nombreux anciens de la Légion étrangère dans laquelle il avait longtemps servi (1e R.E., 2e et 4e R.E.I.). L'Amicale était représentée par son président.
- Jean-Pierre Favre-Monnet, ex-capitaine au 299e R.I. (1982 – 1988), décédé en décembre dernier des suites d'une longue maladie. L'Amicale était représentée par son président, par Jean Marin son ancien chef de corps (1986 –1988), par Jacques Zékian et par Hubert Moussard.

Adhésions

- Madame Jacqueline Porrazzo, veuve du capitaine Porrazzo, ancien légionnaire et ancien du 9-9, domiciliée à Rillieux- la-Pape ;
- Michel Lombard, fils de Raymond Lombard, ancien du 99e RIA de 1939/1940, domicilié à Lyon. Vétérinaire biologiste principal honoraire (commandant), c'est un spécialiste mondial de la fièvre aphteuse.
- Bernard Van den Brule de Régis, ancien du 99e (1970), domicilié à Ambronay. Son père a été lieutenant au 3e bataillon du 5e régiment de chasseurs parachutistes cantonné à Sathonay-Camp de mars à juillet 1945.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les assurons de toute notre sympathie.

Que sont-ils devenus ?

- Victor Margelli est désormais domicilié dans un EHPAD à Saint-Chamond.
- Maurice Passemard est plus que jamais sollicité pour témoigner sur la période de la Libération de la région de Saint- Etienne.
- Baudoin Escandell, un ancien du 299e, est réserviste depuis maintenant près de 27 ans. Promu capitaine en 2013, son parcours est exemplaire et mérite d'être connu. Jugez-en :
 - * 1988 : service national effectué au 5e régiment de Dragons. Maréchal des logis, a servi comme chef de char sur AMX 30 B. Titulaire du brevet "char d'or".
 - * 1989 : intègre la réserve au sein du CEPR 42 et devient équipier Rallye.
 - * 1991 : affecté au 299e RI en tant que chef de groupe au sein de la 3e compagnie, sous les ordres des capitaines Fonné, puis Roeckel.
 - * 1997 : rejoint la 5e compagnie du 4e régiment du Génie à La Valbonne (capitaine Van der Elst) en tant qu'adjoint chef de section, avec le grade de sergent-chef.
 - * 2002 : muté au 1er régiment étranger du Génie au camp de l'Ardoise. Promu adjudant, il commande une section et accède au statut d'officier.
 - * 2009 : muté au 2e régiment étranger d'infanterie.
 - * 2012 : lieutenant officier adjoint à la 8e compagnie.
 - * 2013 : promu au grade de capitaine.

Bravo et félicitations !

Il devrait prendre le commandement de la 8e compagnie en 2015. Agé de 45 ans, Baudoin Escandell consacre actuellement près de 60 jours par an à son unité. Il est titulaire de la médaille de la Défense nationale argent, agrafes arme blindée cavalerie, infanterie, légion étrangère et de la médaille des services militaires volontaires, échelon argent.
(Source Bernard Van der Elst)

- A l'invitation de Robert Bonavero, André Mudler et M. et Mme Mary ont participé à la cérémonie officielle du centenaire de la création de la compagnie de sauvetage d'Oullins. A cette occasion, une plaque à la mémoire de Jacques Exposito a été inaugurée par M. François-Noël Buffet, sénateur maire d'Oullins.

Photos

Merci encore et toujours à nos photographes André Loiseau, Daniel Méjean, Jean-Claude Finand et Jean-Jacques Riou. "Le poids des photos " c'est eux....

VII - LE MOT DU TRESORIER

Voici, sauf erreur de notre part, la liste des contributeurs de l'année 2013.

Bartolomé Albarracin, Robert Arnaud-Coffin, Jacques Aujard, Michel Babonneau, Patrick Baghdassarian, Bruno Béréziat, Jeanne Besson, Robert Bonifay, Jacques Bonnet, Simone Boullu, Robert Broyer, Denise Cantagrill, Marcelle Chaize, Pierre Chaize, René Charlelaigre, Gérard Charreyron, Daniel Chevallier, Bruno Comparat, Henri Corretel, Jean Cottarel, Christian Cuvelot, Line Cuvelot, Jean-Claude Delabit, Lucien Deligny, Georges Delplanque, Jean-François Deregnacourt, Marcel Dondé, Pierre Duchez, Marcel Dumont, Jeannette Escoffier, Jacques Falda, Yves Fernandez, Jean-Claude Finand, Gilbert Gaillard, Robert Gindre, Louise Graby, Hervé Guichardant, Michel Guillard, Robert Guillermin, Jean-Claude Hermann, Roland Honnay, Gabriel Imbert, Jean-Paul Jusselme, Yves Lacaze, Laurent Lacorne, Christian Lafaye, François Laffay, Ginette Landreau, Robert Magdeleine, René Malié, Raymond Mary, Dominique Mavridorakis, Daniel Méjean, Jeanne Morand, Hubert Moussard, André Mudler, René Oudoul, Maurice Passemard, Maurice Payet-Taille, Hubert Perrottey, Marie-Louise Pouillart, Marcel Ranc, Marie-Odile Réblé, Pierre Rinalduzzi, Jean-Michel Roi, Madeleine Roux-Mayoud, Bernard Van der Elst, Hubert Vaucanson, Richard Vernassière, Alain Verriere, Loïk Viaouët, Dominique Viguier.

Un grand merci à eux Pour les autres, vous pouvez vous "rattraper en 2014" ! D'avance merci de votre contribution à la vie de l'Amicale.

VIII - REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 9 septembre 2013 (restaurant chez Elie Henry)

Présents : Chaize, Cuvelot, Falda, Fernandez, Hermann, Lafaye, Méjean, Moussard, Mudler, Riou, Van der Elst Verriere.

Excusés : Baillet, Perrottey

Invités : voir article

Lundi 7 octobre (cercle de garnison)

Présents : Chaize, Cuvelot, Falda, Fernandez, Hermann, Méjean, Mudler, Riou

Excusés : Baillet, Lafaye, Moussard, Perrottey, Van der Elst, Verrière.

Lundi 4 novembre (cercle de garnison)

Présents : Chaize, Cuvelot, Falda, Fernandez, Hermann, Lafaye, Méjean, Moussard, Mudler, Riou,

Excusés : Baillet, Perrottey, Van der Elst, Verrière

Lundi 14 décembre (à Limony)

Présents : Cuvelot, Falda, Fernandez, Hermann, Méjean, Moussard, Mudler, Riou

Excusés : Baillet, Chaize, Lafaye, Perrotey, Van der Elst, Verrière.

Invités : voir article

Lundi 13 janvier 2014 (cercle de garnison)

Présents : Chaize, Cuvelot, Fernandez, Méjean, Moussard, Mudler, Perrottey, Riou, Verriere.

Excusés : Baillet, Falda, Hermann, Lafaye, Van der Elst..

Lundi 10 février (cercle de garnison)

Présents : Chaize, Cuvelot, Falda, Fernandez, Hermann, Méjean, Moussard, Mudler, Riou, Verriere.

Excusés : Baillet, Lafaye, Perrottey, Van der Elst.

IX - AGENDA

- **Assemblée générale le jeudi 10 avril.**
- Prochains conseils d'administration : 14 avril, 12 mai, 16 juin

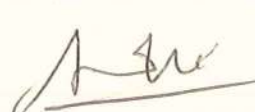
X - LISTE DES PRODUITS A LA VENTE

- "**Le 9-9 dans la tourmente 1939-1945** par André Mudler et Yves Lacaze; prix de vente 12 euros + 3 euros de frais de port;
- "**Le camp de Sathonay 1851 – 2008**" par André Mudler, Roland-Marie Honnay et André Loiseau est en rupture de stock. Une deuxième édition est programmée pour la fin de cette année.
- "**Haute lutte**" de Maurice Passemard, prix de vente 16 euros + 4 euros de frais de port;
- Le carré de soie de 90 x 90 cm "**drapeau colonel du Royal Deux-Ponts**" imprimé par les soieries Brochier à Lyon, au prix de 50 euros + 2 euros de frais de port;
- Le DVD sur la **mobilisation du 99^e et du 299^e R.I. en août 1914** vendu au prix de 5 euros + 2 euros de frais de port;
- Le **nouvel insigne de l'Amicale** vendu 2 euros frais de port inclus.

Règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e R.I.

XI - CORRESPONDANCE

- Adresse de notre blog : <http://royaldeuxponts.over-blog.com>
- Adresse postale : **AMICALE ROYAL DEUX-PONTS/ 99e et 299e R.I.**
Cercle de garnison 22, avenue Leclerc 69363 LYON CEDEX 07
- Adresse personnelle : **André MUDLER 7, rue Bonnefond 69003 LYON** Tél. **04.78.54.65.85** ou **06.83.48.99.17** ou **09 77 46 68 99** andre.mudler@wanadoo.fr

Amis de bien sûr


Bien amicalement vôtre